Bally Bagayoko visé par une enquête pour détournement de fonds publics (MàJ : Pour le député LFI Éric Coquerel “c’est parce qu’il est noir”. Pour Mathilde Panot “il est victime d’un acharnement politique et d’une campagne raciste”)

25/08/2026 à 17h25



MàJ 25/08/2026

Bally Bagayoko visé par une enquête pour détournement de fonds publics : le député LFI Éric

Coquerel assure que “c’est parce qu’il est noir”

Après l’ouverture d’une enquête le 19 août par le PNF visant le maire La France insoumise de Saint-Denis Bally Bagayoko pour des soupçons d’emploi fictif à la RATP, les cadres de LFI dénoncent une “campagne raciste”. […]

Invité ce mardi de LCI, le président de la commission des finances Éric Coquerel (LFI) a déclaré sur le plateau que *“ce que l’on ne supporte pas, c’est le fait qu’il soit noir”*. Symbole de cette “Nouvelle France” par Jean-Luc Mélenchon, le maire de Saint-Denis serait ainsi visé *“pour ses origines”*, car *“il est issu des quartiers populaires”*.

“Et en plus insoumis, c’est la cerise sur le gâteau”, a-t-il ajouté, remettant ainsi en cause l’indépendance de la justice française. Évidemment, la journaliste Amélie Carrouër demande par la suite si le député *“a des preuves de ce (qu’il) avance”*. Sans réelle réponse.

Mathilde Panot dénonce elle aussi “une campagne raciste”

Dans cette affaire, qui est partie du *Canard Enchaîné*, Bally Bagayoko est soupçonné d’emploi fictif et de cumul irrégulier entre ses fonctions à la RATP et ses mandants locaux. L’association AC !! Anti-corruption, dans une plainte déposée qui est à l’origine de cette enquête, soupçonne *“un système organisé et structuré d’emplois fictifs et non d’actes isolés”*, concernant des *“élus parisiens et franciliens à la RATP, de tout bord politique”*.

De son côté, la présidente des députés LFI à l’Assemblée Mathilde Panot a dénoncé un *“acharnement politique”* ainsi qu’une *“campagne raciste depuis son élection”* et mis en garde

contre les *“calomnies”* pouvant être avancées durant la campagne présidentielle. Persuadée que son collège serait *“blanchi”*.

Midi Libre

24/08/2026

Cette enquête préliminaire vise à «procéder aux vérifications utiles concernant les conditions d’emploi» de Bally Bagayoko à la RATP, indique le Parquet national financier dans un communiqué.

Le parquet national financier (PNF) a annoncé lundi 24 août avoir ouvert une enquête, notamment pour détournement de fonds publics, concernant la façon dont le maire LFI de Saint-Denis Bally Bagayoko a été employé à la RATP.

Ouverte après un article du *Canard Enchaîné* évoquant un cumul de fonctions à temps plein à la RATP et d’élu local, puis la réception de plaintes de l’association AC!! Anti-corruption, cette enquête préliminaire vise à *«procéder aux vérifications utiles concernant les conditions d’emploi»* de Bally Bagayoko à la régie des transports parisiens, précise le PNF dans un communiqué.

Dans un article intitulé *«Le ticket gagnant de Bally Bagayoko»*, le Canard enchaîné avait écrit qu’*«avant de conquérir la mairie de Saint-Denis, Bally Bagayoko (avait) longtemps cumulé mandat local et poste de cadre à la RATP»*.

L’hebdomadaire faisait état d’un *«recrutement sans concours»* ni entretien en 2000, d’*«horaires “élastiques”»* et de *«généreuses indemnités»*. Une fonction qu’il cumulait avec celle d’adjoint au maire, auxquelles s’ajoutait un temps celle de vice-président du conseil départemental.

Bally Bagayoko avait dénoncé de son côté une *«volonté de (le) discréditer politiquement»*. *«Nous sommes très satisfaits que le PNF ouvre une enquête suite à nos plaintes, car il y avait matière»*, a réagi auprès de l’AFP le président d’AC!! Anti-corruption, Marcel Claude. *«La seule chose qui anime AC!! Anticorruption, c’est l’argent public, et rien d’autre»*, a-t-il ajouté, affirmant que son association *«a toute confiance dans les enquêteurs et la justice de notre pays»*.

Le Figaro

Lire également :

- *Saint-Denis (93) : entré à la RATP sans concours pour favoriser la diversité, Bally Bagayoko percevait plus de 6 000 euros par mois tout en exerçant ses mandats d’élus (MàJ : plainte pour détournement de fonds publics et soupçons d’emploi fictif)*